

Les tarifs appliqués aux professionnels	Professionnels du territoire *	Professionnels hors territoire
Délivrance initiale d'une ou plusieurs cartes	GRATUIT	GRATUIT avec caution de 50 €
Réédition d'une carte en cas de perte, vol détérioration ou destruction de la carte initiale	20 €	20 €
<ul style="list-style-type: none"> - Encombrants - Déchets verts - Mobilier - Electroménager et appareils électriques (DEEE) <p>Pour l'ensemble de ces déchets : Volume < 3m³ : facturation d'une entrée Volume > 3m³ : facturation de plusieurs entrées</p>	20 € / entrée	40 € / entrée
<ul style="list-style-type: none"> - Déchets dangereux et toxiques : 5kg / jour maximum - Pneumatiques : 10 / jour maximum - Huiles de vidange : 15 litres / jour maximum <p>Pour ces déchets, le volume maximal indiqué ne peut être dépassé. Tout excédent sera refusé.</p>	20 € / entrée	40 € / entrée
Cartons Métaux Piles et accumulateurs	GRATUIT	

** Professionnel dont le siège est dans l'une des 19 communes du territoire Vaison Ventoux.*